

ÉPINGLÉ FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Il faut revoir le mode de vérification du scrutin

La fumée n'est pas si blanche... Sur le coup de 18h20 jeudi, les 7 députés appelés à vérifier les résultats du scrutin électoral en Wallonie ont mis fin au blocage qui paralysait l'institution parlementaire depuis trois jours. Au final, la commission juge recevable et fondé le recours du PTB. Cette recommandation qui sera présentée à l'ensemble des députés wallons ce vendredi matin pourrait déboucher sur recomptage des bulletins de vote à Charleroi. Il faut cependant rester lucide. Si de ce rapport pourrait aboutir une invalidation des élections sur Charleroi et par apparemment sur l'ensemble du Hainaut, il ne faut pas se faire d'illusions. C'est un enterrement de première classe qui attend ce rapport. Les

députés de la majorité PS-cdH vont rejeter la demande.

Derrière cette démarche démocratique, on doit regretter le jeu déployé par le cdH qui redoutait qu'un recomptage aboutisse à la perte d'un siège et par le MR qui tient sa vengeance après son éviction de la majorité. Le Parlement wallon ne pourra pas faire comme si rien ne s'était passé.

Cet épisode montre qu'il est temps de revoir le mode de contrôle. Il ne fonctionne pas correctement. Primo, la désignation par tirage au sort des députés chargés de vérifier le scrutin est bancal. Ce contrôle est à géométrie variable en fonction des intérêts des partis. La main a été heureuse pour le MR qui a obtenu 4 des 7 sièges. Une autre configuration avec un cdH majoritaire

aurait évacué le recours en quelques heures.

Quant au jeu que s'apprête à jouer la majorité en plénière, il est dangereux pour l'institution. Quoi qu'on en dise, sans un recomptage, une ombre planera sur le Parlement wallon ces 5 prochaines années. Comment expliquer aux citoyens que finalement il n'y avait aucun problème dans les bulletins de vote à Charleroi? Le doute s'est installé. Il aurait été plus simple de recompter dès le départ. Au regard des dégâts causés par ces trois journées, que représentent quelques heures perdues pour un recomptage? Tout en préservant la séparation des pouvoirs, ne faudrait-il pas installer une juridiction de vérification? Jusqu'ici, les députés sont juges et parties.